



SERVICE LONG-COURRIER ET CONDITIONS DE TRAVAIL A BORD

Vous êtes très nombreux à vous être déjà exprimés lors de notre enquête sur les conditions de travail à bord et les services en négociation depuis avril. Vos retours nous sont indispensables !

LE PNC CINQUIEME ROUE DU CARROSSE ?

1. Longueur et difficultés à réaliser les services en J.



Les cabines NEV ont radicalement durci nos conditions de travail ; les services ne sont que des bricolages d'anciennes méthodes poussées au maximum. Les PNC font beaucoup trop de manipulations de matériels mal placés, trop lourds voire inutiles (TDS). Nous demandons que les aménagements, les services et les rangements s'adaptent aux PNC, à nos contraintes, et non le contraire. Les compositions équipage doivent être adaptées aux nouveaux produits d'AIR FRANCE. Les PNC ne peuvent davantage encaisser les dysfonctionnements récurrents ou des transferts de compétences avec la disparition du personnel d'escale.

2. Les ventes à bord : véritable charge sur certaines lignes sans aucune rétribution réaliste , un prestataire déresponsabilisé et des PNC désignés coupables.

Fini les perquisitions à 6h00 du matin chez les PNC qui n'ont rien à se reprocher ? Fini le prestataire qui ne garantit toujours pas les stocks ? Pas sûr, car les négociations sur les ventes à bord prévues depuis la signature de L'ACG n'ont toujours pas débuté sans pour autant qu'AIR FRANCE soit capable d'avancer une raison valable pour justifier ce délai. Traîne-t-elle des pieds parce que la situation lui convient ?



3. Les conditions de restauration et de repos à bord des PNC sont discriminatoires par rapport aux PNT et aux autres salariés d'AIR FRANCE non navigants.



Les PNT bénéficient des postes repos bien propres et munis de couettes dignes de ce nom.

Les PNC eux, doivent se contenter de PRE rarement nettoyés malgré ce qui est prévu par le cahier des charges ; souvent sous ou sur-ventilés quand ce n'est pas sur ou sous-chauffés, avec des couvertures de la taille d'un mouchoir (quand il y en a), qui grattent sans protéger du froid, avec des oreillers non conformes et surtout sans aucune compensation (NO RADD) puisque qu'AF se dédouane sur ses prestataires pas très zélés.

L'alimentation du PNC c'est : jusqu'à 17h de travail, un repas que l'on cherche à consommer sur des tablettes soudées par du café ou autres aliments des vols précédents et incrustées à la structure des galleys, sur des tabourets dangereux et inconfortables, bref, des conditions que les concepteurs de ces mêmes tabourets, assis dans des fauteuils 3 étoiles, n'accepteraient jamais pour leur propre repas au sein de l'entreprise.

